

Une école pour Bassins?

Sous la conduite de son président, M. Pierre Genevay, le Conseil général de Bassins a tenu séance le 4 novembre. Quatre nouveaux conseillers furent assermentés et l'on compta 61 membres présents.

Le municipal Fernand Bassins signala qu'une conduite était bouchée au Remblai; les travaux devront être effectués avant l'hiver.

En ce qui concerne l'école, la possibilité de la création à Bassins d'un établissement indépendant de Gland fut évoquée; si le principe fut accepté, on ne connaît pas la date de l'éventuelle réalisation, qui doit être consentie par toutes les communes du groupement. Mais M. Bourgeois, du Département de l'Instruction publique, appelé en consultation, considère cet établissement comme non viable, face au nombre d'élèves prévus. Bassins, pour sa part, s'est engagé à la construction de classes en dur pour remplacer l'actuel pavillon scolaire en bois.

M. Paul Pidoux informa l'assemblée de travaux de recherches d'eau entrepris par l'EPFL en quatre phases. La phase deux suit actuellement son cours par des analyses régulières, dont les résultats se révèlent intéressants.

Le syndic André Treboux parla d'un chantier privé en cours qui changera le visage de la place de La Tillette, mais sans toucher au tilleul. Il annonça enco-

Conseil général de Bassins

re que le locataire de l'Auberge communale a donné son congé. La commune profiterait de la vacance pour étudier des possibilités de transformations.

M. William Dufour signala que dorénavant, des tuyaux verts, uniquement, devront être utilisés pour l'écoulement des eaux claires. M. Daniel Dubois précisa que M. Jacques Treboux, employé communal, prendra prochainement sa

retraite. Il faut penser à son remplacement et, là aussi, à la création d'appartements de fonction, qui pourraient servir également aux bûcherons.

Grande salle

M. Daniel Dubois, municipal, signala que le bétonnage de la dernière salle a terminé les travaux de maçonnerie.

Il précisa les points de la forme définitive des travaux et du budget final de 2 705 000 francs.

Mme Françoise Fallet donna lecture du rapport de la commission de construction des bâtiments. Elle espérait que le budget soit définitif et demanda des précisions sur des questions d'équipement. M. Dubois donna les renseignements demandés, puis M. Maurice Gruaz, municipal, annonça que les impôts n'allaient pas enchérir pour autant. L'augmentation de crédit fut donc acceptée par l'assemblée.

Conduite d'eau claire

Après le rapport de M. Dufour et de la commission des travaux, un crédit de 13 000 francs fut accepté par l'assemblée pour des travaux de conduite d'eau claire à la route de Burtigny. Concernant le traitement de la charpente de la grande salle, l'assemblée accepta d'octroyer un crédit de 12 000 francs, mais pria la Municipalité de demander des offres plus détaillées.

Une servitude à donner à la CVE aux Siaux, soit deux mètres pour le passage des piétons et véhicules, fut accordée sans problème.

L'assemblée accepta également de donner un droit de superficie en faveur de la CVE à La Fontaine, pour une station transformatrice, en sachant qu'un déplacement est possible, éventuellement.

Au chapitre des divers, M. Raymond Heller annonça que la commission de dénomination des rues du village a terminé ses travaux et les a remis à la Municipalité. Ils seront mis à l'enquête en novembre et pourront être consultés.

— (mr) ■

Armistice de 14-18

L'hommage des Français

Moment émouvant dimanche matin au cimetière de Clémenty à Nyon, où une trentaine de membres de l'Union des Français de La Côte sont venus pour un instant de recueillement et déposer une gerbe de fleurs au ruban tricolore auprès du monument aux morts. Sur cette stèle sont inscrits les noms des soldats français habitant la région qui sont tombés lors des dernières guerres, depuis 1870 à celles d'Indochine et d'Algérie.

La commune de Nyon avait, en son temps, mis gratuitement la place nécessaire à disposition et ce sont les sociétés françaises qui, à mesure des événe-

ments, ont fait graver les noms, aidées du « Souvenir Français », mouvement qui s'occupe de ces monuments à l'étranger.

Il appartient à un membre de l'Union des Français de La Côte, M. Giordamengo, ancien combattant 39-45 de déposer la gerbe et faire le salut pendant cette minute de silence demandée par le président, M. J.-C. Vuillermoz, en souvenir de l'Armistice de 14-18.

Dans l'assistance étaient présents le frère de M. Olivier et la sœur de M. Cousteau, soldats dont les noms ont été gravés en dernier sur une plaque apposée au pied de la stèle. — (ad) ■